

Sylvie LUPTON - Economie des déchets. Une approche institutionnaliste - Editions de Boeck, collection ouvertures économiques, 2011, 267 p.

Patrick Mundler

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3958>

DOI : 10.4000/economierurale.3958

ISSN : 2105-2581

**Éditeur**

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 mai 2013

Pagination : 95-97

ISSN : 0013-0559

**Référence électronique**

Patrick Mundler, « Sylvie LUPTON - Economie des déchets. Une approche institutionnaliste - Editions de Boeck, collection ouvertures économiques, 2011, 267 p. », *Économie rurale* [En ligne], 335 | mai-juin 2013, mis en ligne le 15 mai 2013, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3958> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.3958>

---

Sylvie LUPTON

## Économie des déchets Une approche institutionnaliste

Bruxelles, De Boeck,  
coll. « Ouvertures économiques », 2011, 267 p.

La quantité de déchets produite par nos sociétés ne cesse d'augmenter. Flux physiques généralement sans valeur monétaire, ils restent pour l'essentiel mis en décharge ou incinérés, ce qui entraîne divers problèmes sociaux et environnementaux. Dans les pays de l'OCDE, les déchets dits « municipaux » – c'est-à-dire les déchets des ménages et des collectivités – représentent plus d'une demi-tonne par an et par habitant. À cela s'ajoutent les déchets générés par les entreprises de tous secteurs. Pour l'économie, leur appréhension reste un défi conceptuel et méthodologique. Trop souvent considérée comme une simple sous-catégorie de l'économie de l'environnement, l'économie des déchets ne semble pas bénéficier de l'attention qu'elle mérite à côté des grands sujets que sont le réchauffement climatique, la préservation des ressources en eau ou encore celle de la biodiversité si l'on en croit Milad Zarin Nejadan qui préface cet ouvrage.

L'ouvrage de Sylvie Lupton a pour ambition de proposer un point approfondi sur cette question. Conçu comme un manuel destiné aux étudiants et enseignants du supérieur, son sous-titre *Une approche institutionnaliste* inscrit dans le même temps l'ouvrage dans un cadre théorique au sein duquel l'auteure entend montrer qu'une analyse économique des déchets doit prendre en compte les règles communes, les rapports de force et les conflits. Pour Sylvie Lupton, les déchets imposent de changer notre conception des marchés, des droits de propriété et même de la valeur. Biens abandonnés, ils apparaissent à l'exact opposé des marchandises « *puisqu'il s'agit de tout ce dont nous voulons nous débarrasser* ».

L'ouvrage est construit autour de cinq chapitres, qui sont autant d'entrées proposant à chaque fois une illustration spécifique. Le 1<sup>er</sup> chapitre est consacré aux notions et concepts théoriques d'une économie des déchets. Le 2<sup>e</sup> chapitre quantifie le phénomène dans les pays industrialisés à partir des statistiques disponibles et précise la façon dont les déchets peuvent être catégorisés et traités. Le 3<sup>e</sup> chapitre est consacré à une mise en perspective historique de la gestion des déchets en France ; il introduit le 4<sup>e</sup> chapitre qui examine les outils de politique publique de gestion des déchets. Le 5<sup>e</sup> chapitre, enfin, s'intéresse aux conflits autour de la gestion des déchets et montre que ces conflits ne peuvent se réduire à un égoïsme local de type « *Nimby* », opposant un planificateur public garant de l'intérêt général et des opposants uniquement portés par la préservation de leurs intérêts privés. On notera la qualité des conclusions de chaque chapitre, qui offrent au lecteur un résumé pertinent des principaux éléments développés.

Pourquoi au fond assiste-t-on à une croissance du volume de déchets, souvent supérieure à celle de la production ? Pour Sylvie Lupton, deux phénomènes concourent à cette inflation de déchets. Le premier est lié au système de consommation propre à l'économie capitaliste qui encourage le renouvellement des objets avant leur fin de vie. Cette « obsolescence planifiée » est encouragée à la fois par la réduction de la durée de vie des objets (le jetable) et par des innovations constantes qui poussent à l'abandon d'objets (pourtant en état de marche) devenus moins désirables. Le second est lié à la naissance d'un « âge chimique » contribuant à augmenter la quantité et la dangerosité des déchets municipaux et industriels.

Sur le plan des droits de propriété, le déchet se situe selon l'auteure dans un *no man's land* : objet abandonné et n'appartenant à personne, il peut générer des externalités négatives nécessitant une prise

## NOTE DE LECTURE

en compte par des règles spécifiques. Sur le plan économique, le déchet se caractérise par le fait qu'il est un « *objet à valeur nulle ou négative, pour lequel le détenteur est prêt à payer pour s'en débarasser* ». Inspirée des travaux de Jevons qui distinguait les marchandises (ayant une valeur positive) des *rejectanea* pouvant avoir une valeur nulle ou négative, cette définition est toutefois nuancée par l'auteure qui rappelle qu'un déchet peut, en changeant de main, devenir une ressource et changer de qualification. Plus curieusement, elle ne note pas la contradiction qu'il y a à classer comme déchets agricoles certains sous-produits comme les fumiers et lisiers.

La partie consacrée aux statistiques concernant les déchets est doublement éclairante. D'une part, elle montre bien que, malgré les efforts faits en matière de réduction à la source, la quantité de déchets continue globalement à augmenter au cours des dernières années (les statistiques présentées s'arrêtent en 2009). Mais elle montre d'autre part – en filigrane – les lacunes persistantes en matière de quantification des volumes de déchets produits. Ainsi les déchets municipaux du Royaume Uni passent-ils de 348 à 470 kg par habitant (pour l'année 1990) selon que le chiffre est fourni par Eurostat ou par l'OCDE. Mis en décharge, incinérés, recyclés ou compostés, les déchets restent traités de manière variée selon les stratégies nationales mises en œuvre. Notons toutefois qu'en dehors de quelques pays (Allemagne, Belgique, Autriche), la majorité des déchets sont encore enfouis ou incinérés.

Comment alors réduire notre production de déchets ? Sylvie Lupton étudie les divers instruments classiquement imaginés pour faire évoluer les comportements : le marché, la règle et les approches volontaires. Après avoir rappelé l'impossibilité d'atteindre toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre de politiques économiques d'internationalisation, elle montre de façon convaincante qu'aucun outil ne fonctionne de

manière pure (les instruments économiques ne peuvent fonctionner sans un encadrement réglementaire donnant un rôle important à l'État) et n'est intrinsèquement supérieur à un autre. Elle en conclut avec raison qu'il apparaît plus opportun de miser sur une combinaison d'outils, adaptée aux diverses situations rencontrées. Mais l'analyse qu'elle fait de la politique européenne des déchets montre en même temps les difficultés rencontrées : certaines directives encouragent le recyclage alors que d'autres poussent au contraire les États membres à favoriser l'incinération avec récupération d'énergie.

Ce qui peut apparaître comme une forme d'indécision des politiques publiques trouve pour partie une explication dans l'analyse que fait l'auteure des conflits autour des déchets et particulièrement dans la façon dont elle montre que l'incertitude concernant les caractéristiques précises des déchets est partagée par tous les acteurs. Contrairement à ce qui est souvent postulé, à savoir une asymétrie d'informations entre les acteurs, les déchets forment une catégorie spécifique de biens que Sylvie Lupton nomme « biens indéterminés », à savoir des biens dont certaines caractéristiques ne sont connues de personne parce que les connaissances n'existent pas. Ainsi, ni le producteur, ni le décideur public, ni le riverain, ne peuvent évaluer les bénéfices ou les dommages de telle ou telle solution de traitement. C'est la prise en compte de cette incertitude radicale qui permet de comprendre que certains conflits autour de la gestion des déchets portent non sur les solutions proposées (par exemple contestation concernant la localisation d'une décharge), mais sur les règles mêmes présidant aux prises de décision (absence de concertation et non-prise en compte de solutions alternatives).

Finalement, l'ouvrage offre une riche analyse de la situation des pays européens du point de vue de la gestion de leurs déchets municipaux et industriels. Certes, et l'auteure le rappelle en fin

d'ouvrage, le même travail mériterait d'être entrepris pour caractériser la situation dans les pays en développement et dans les pays émergents, situation qui reste en étroite relation avec celle des pays plus riches. On se rappelle la vive controverse provoquée par la publication d'une note<sup>1</sup> rédigée par Lawrence Summers, alors économiste à la Banque mondiale, qui affirmait : « *Le calcul du coût d'une pollution dangereuse pour la santé dépend des profits absorbés par l'accroissement de la morbidité et la mortalité [...]. La logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles est imparable [...].* »

On peut pour terminer exprimer quelques menues interrogations. Pourquoi n'avoir pas du tout fait référence à l'écologie industrielle ou à l'économie de la fonctionnalité, deux approches complémentaires développant pourtant depuis quelques années des réflexions fécondes quant à la transformation des déchets en ressources pour la première et la transformation des modes d'usage des objets afin de retarder l'obsolescence programmée pour la seconde ? Cette absence aurait pu être expliquée. Par ailleurs, Sylvie Lupton insiste avec raison sur la nécessité de prendre en compte les rapports de force dans l'analyse de la façon dont se mettent en place les politiques

de gestion des déchets. Elle souligne fort justement la convergence entre grandes entreprises privées et Union européenne qui œuvrent de concert au renforcement des normes. Une réflexion plus approfondie concernant les conséquences sectorielles et territoriales de cette alliance informelle mériterait d'être conduite : quelles conséquences pourrait avoir la concentration des activités de traitement des déchets sur le nombre d'opérateurs et sur les modes de concurrence dans le traitement des déchets ? Comment alors analyser le paradigme sociotechnique formé par des choix technologiques (recyclage ou incinération) économiques et organisationnels, notamment en matière de transports ou de localisation des équipements ? Verra-t-on se constituer, articulés à des grandes entreprises spécialisées, des territoires dédiés au traitement des déchets ?

On le voit, la richesse de cet ouvrage n'épuise pas la question de l'économie des déchets, mais il apporte une contribution importante à une analyse systémique de cette problématique complexe et profondément contemporaine. ■

**Patrick Mundler**

*Département d'économie agroalimentaire  
et des sciences de la consommation  
Université Laval, Québec*

1. Summers Lawrence (1991), *Note interne de la Banque mondiale*, 12 décembre. Extraits cités par *The Economist*, 8 février 1992, et par *Financial Times*, 10 février 1992, reproduits dans *Courrier international*, n° 68, 20 février 1992.